



# ÉVOLUTION VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

DÉCRET N° 2019-1487 DU 27 DÉCEMBRE 2019 FIXANT DES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLES CONTRAIGNANTES POUR CERTAINS AGENTS CHIMIQUES

Le Décret n° 2019-1487 du 27 décembre 2019 fixant des valeurs limites d'exposition professionnelle contraignantes pour certains agents chimiques, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2020. Il modifie le tableau des VLEP contraignantes, l'article R4412-149.



Les valeurs en NO, NO2 et CO évoluent nettement à la baisse et des valeurs court terme apparaissent.

Dénomination	RGIE		Nouvelles valeurs au 01/07/2020								Observations
	AE-1-A, art 4 § 1 Arrêté du 8 juin 1990 art 1	AE-1-A, art 4 § 1 Arrêté du 8 juin 1991 art 2 (4)	Numéro CE (2)	Numéro CAS (3)	Valeur limite d'exposition professionnelle			Valeur limite d'exposition professionnelle			
VLEP/VLCT					8h (3)			court terme (4)			
Unités					mg/ m3 (5)	ppm (6)	fibres par cm3	mg/ m3	ppm	fibres par cm3	
Dioxyde de carbone	1%	2%									
Dioxyde d'azote	3 ppm	10 ppm	233-272-6	10102-44-0	0,96	0,5	-	1,91	1	-	-
Monoxyde d'azote	25 ppm	75 ppm	233-271-0	10102-43-9	2,5	2	-	-	-	-	-
Monoxyde de carbone	50 ppm	400 ppm	211-128-3	630-08-0	23	20	-	117	100	-	
Sulfure d'hydrogène	5 ppm	10 ppm	231-977-3	04/06/7783	7	5	-	14	10	-	-
Dioxyde de soufre	2 ppm	5 ppm		05/09/7446	5	2	-	10	5	-	

(1) les teneurs peuvent être dépassées sous réserves de :

- justifier d'au plus, trois dépassements n'excédant pas quinze minutes chacun, séparés par des périodes d'au moins une heure pendant une durée de travail journalier de huit heures ;
- de l'accord préalable du préfet pour que les valeurs des teneurs soient considérées comme la limite de teneurs moyennes pondérées par le temps, calculées ou mesurées pendant une durée de travail journalier de huit heures.

Dans l'un ou l'autre cas, les teneurs instantanées en substances dangereuses de l'atmosphère respirée par chaque personne ne doivent pas excéder les valeurs indiquées dans le tableau (art 2)

(2) Inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS).

(3) Numéro du Chemical Abstract Service (American Chemical Society).

INRS liste et fichier Excel



INRS ed 984 sur les VLEP



Pour toutes informations relatives à cette note n'hésitez pas à contacter votre Délégué(e) à la Prévention.